

#### **DESCRIPTIF DE POSTE**

♦Intitulé du poste : RESPONSABLE DE L'ESPACE PAUL ELUARD

### +Cadre statutaire :

Catégorie : A

Filière : Administrative Cadre d'emplois : Attaché

## \*Définition du poste :

Dans le cadre de la politique culturelle définie par la collectivité, le responsable de service élabore et pilote la mise en œuvre d'un projet d'action culturelle et artistique. Il/elle pilote, organise, accompagne et évalue l'activité de son service

### Missions principales:

### Management

- Piloter, organiser et évaluer les missions du service
- Elaborer, suivre et optimiser le budget du service
- Participer à la construction budgétaire
- Organiser l'activité et animer son équipe
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer les projets de son service
- Élaborer et mettre en œuvre le projet artistique et culturel de l'établissement
- Conduire une analyse sur le positionnement de l'établissement
- Identifier et anticiper les évolutions de l'environnement et leurs incidences pour l'établissement
  - Repérer les caractéristiques de la demande d'action culturelle et les publics visés, de l'accès à l'offre culturelle
  - Sensibiliser les élu.es sur les évolutions artistiques
  - Formaliser et proposer un projet de développement culturel de l'établissement en cohérence avec les orientations de la collectivité
  - Décliner le projet d'établissement en choix et en programmation artistique et culturelle
  - Rechercher et mobiliser des partenariats participant à une ouverture de l'établissement sur les autres acteurs culturels
  - Négocier, avec la ligne hiérarchique, les moyens de la mise en œuvre
  - Adapter la politique tarifaire en fonction des objectifs et des publics accueillis

# • Réaliser la programmation artistique et culturelle de l'établissement

- Concevoir et piloter une saison culturelle
- Développer la promotion de l'établissement et de sa politique artistique et
- culturelle
- Rechercher des financements publics et privés
- Superviser sur les plans financier, juridique et administratif, les conditions de contractualisation avec les artistes et les prestataires
- Évaluer les impacts de la programmation au regard des objectifs et critères de résultats par le projet d'établissement et par la collectivité
- Exploiter les résultats de l'évaluation pour les stratégies futures

### • Créer, produire et diffuser les événements artistiques dans et hors les murs

- Négocier et contractualiser une commande d'œuvre avec un artiste ou une compagnie
- Développer l'accueil des artistes en résidence
- Favoriser l'émergence de projets, de nouvelles pratiques artistiques et la
- sensibilisation de nouveaux publics
- Mettre en œuvre les productions et assurer le suivi des diffusions
- Organiser des actions de médiation et favoriser la prise en compte des aspects de médiation dans les projets artistiques
- Assurer une veille culturelle et territoriale sur les créations artistiques, sur les concepts et pratiques artistiques
- Développer et entretenir des réseaux professionnels

# Compétences requises :

- Maitrise des enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques du spectacle vivant et de la création
- Connaissances des évolutions des pratiques amateurs et professionnelles dans les différents domaines de la culture
- Maitrise de l'environnement territorial
- Maitrise des méthodes et techniques de l'évaluation de l'action culturelle
- Connaissances des dispositifs et financements du spectacle vivant
- Maitrise de la règlementation des marchés publics notamment l'achat de prestations artistiques
- Maitrise des bases des finances publiques locales
- Maitrise du cadre réglementaire de l'organisation de manifestations culturelles (sécurité ERP, fiscalité, assurances,...)
- Maitrise des méthodes et outils du management par projets et objectifs

### Qualités et aptitudes requises :

- Avoir des qualités relationnelles et rédactionnelles
- Connaître les techniques d'animation de groupe et de négociation
- Savoir gérer les conflits, les situations difficiles
- Faire preuve de discrétion professionnelle
- Savoir organiser ses priorités et respecter les délais imposés
- Etre capable de travailler en autonomie et/ou en équipe
- Etre en capacité de gérer son stress
- Avoir des compétences managériales, être pédagogue
- Savoir rendre-compte
- Savoir prendre des initiatives, être force de proposition

- Etre disponible auprès du public et/ ou des collègues
- Capacité à travailler de manière collaborative et en transversalité
- Sens du service public

#### \*Conditions d'exercice :

Temps de travail: 39 heures hebdomadaires

25 jours de congés annuels + 23 RTT

Déplacements fréquents

Horaires irréguliers, avec amplitude variable (soirées, week-ends), en fonction des obligations du service public

Rythme de travail avec des pics d'activité liés aux projets et à la programmation artistique de l'établissement

Disponibilité à l'égard de l'équipe artistique, administrative et technique

#### \*Moyens:

Outils bureautiques, presse spécialisée, logiciels métiers, véhicule mutualisé

# Relations hiérarchiques :

N+1 : Directeur de Pôle Développement Culturel, Sportif, Jeunesse et relations internationales

N+2 : Direction Générale Adjointe Politiques éducatives, loisirs et cohésion territoriale

### \* Relations fonctionnelles:

- Internes:

Equipe municipale, services municipaux

- Externes:

Réseaux culturels, EPT Plaine Commune, collectivités territoriales et services déconcentrés de l'Etat, réseaux professionnels, associations culturelles, médias, société de production et compagnies, les habitants

#### Diplôme :

Niveau Bac 3 minimum spécialité politique culturelle et/ou expérience

Permis obligatoires: Permis B

◆ Catégorie (active/sédentaire) : Active